CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE
GÉRIN-LAJOIE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le mardi 15 octobre 2024, à 19h00.

Membres	Présences
Madame Brigitte Bisaillon, parent	☒
Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe	☒
Madame Annie Comtois, psychoéducatrice	☒
Madame Chantal Daigneault, éducatrice	☒
Madame Sandra Gagné,	☒
Madame Sophie Jaffelin, orthopédagogue	☒
Madame Cynthia Lamontagne, parent	☒
Madame Jessica Lamoureux, parent	☒
Madame Carolina Massarelli, parent	☒
Madame Mélina Ouimet-Blais, parent	☒
Madame Janel Picard, enseignante	☒
Madame Loraine Viau, enseignante	☒
Monsieur Antoine Leblanc, directeur	☒

1. Mot de bienvenue et présences

a. Accueil des membres
Madame Cynthia Lamontagne souhaite la bienvenue à tous.
Madame Carolina Massarelli est absente et remplacée par Madame Geneviève Lafontaine.

b. Ouverture de la séance
La réunion débute à 18h55.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Nous avons le quorum.

3. Questions du public

Nous n’avons pas de public.

4. Lecture et adoption de l’ordre du jour

Lecture de l’ordre du jour
Correction au point 5, 27 juin 2024.
La notion du point 6 et 11, il manque 6.5 et 11.3

(CÉGL.24-25.00001)
Il est proposé par Madame Sophie Jaffelin, appuyée par Madame Sandra Gagné, d'adopter l’ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2024 et suivis

- Correction : procès-verbal 27 juin 2024
-

Il n’y a pas de suivis

(CÉGL.24-25.00002)
Il est proposé par Madame Jessica Lamoureux, appuyée par Madame Mélina Ouimet-Blais, d'approuver le procès-verbal du 27 juin tel que proposé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. Organisation du conseil d’établissement 2023-2024

6.1 Nomination d’une secrétaire

Madame Lamontagne propose que chacun le fasse à son tour. Ce soir, Brigitte Bisaillon sera la secrétaire. Par la suite, dans l’ordre, se seront mesdames Carolina Massarelli, Sandra Gagné, Jessica Lamoureux et Annie Comtois qui assumeront ce rôle.

(CÉGL.24-25.00003)
Il est proposé par Madame Janel Picard, appuyé par Madame Chantal Daigneault, d'approuver la nomination des secrétaires.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Élection à la présidence

Madame Carolina Massarelli propose Madame Cynthia Lamontagne. Personne d’autre n’est proposé. Madame Lamontagne accepte.

(CÉGL.24-25.00004)
Il est proposé par Madame Loraine Viau, appuyée par Madame Annie Comtois, d'approuver la nomination de Cynthia Lamontagne à titre de présidente.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Élection à la vice-présidence
Madame Carolina Masserelli propose Madame Brigitte Bisaillon. Personne d'autre n'est proposé. Madame Bisaillon accepte.

(CÉGL.24-25.00005)
Il est proposé par Madame Mélina Ouimet-Blais, appuyée par Madame Carolina Massarelli, d'approuver la nomination de Brigitte Bisaillon à titre de vice-présidente.

6.4 Calendrier des séances
Monsieur Leblanc propose 4 dates. Ce sont des mardis, les dates proposées sont les 3 décembre 2024, 4 février 2025, 22 avril 2025 et 10 juin 2025.

6.5 Représentant de la communauté
Personne n'est proposé. Madame Lamontagne souligne que nous pouvons inviter quelqu'un et que la personne pourrait se joindre à nous plus tard.

6.6 Répartition du budget du conseil d'établissement
Madame Lamontagne souligne les frais de garde encourus par les membres du CÉ peuvent être remboursés sur présentation de factures. Elle propose également que nous utilisions ce budget pour terminer l'année par un souper en groupe lors de la dernière rencontre.

6.7 Règles de régie interne
M. Leblanc explique les règles de régie interne.

(CÉGL.24-25.00006)
Il est proposé par Madame Cynthia Lamontagne, appuyée par Madame Sophie Jaffelin, d'adopter les règles de régie interne tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Formation obligatoire pour tous les membres des conseils d'établissement Gouvernement du Québec (quebec.ca)
M. Leblanc et Mme Lamontagne soulignent l'importance et l'obligation qu'ont les membres d'écouter les capsules de formation obligatoires. Ils soulignent que, comme l'année dernière, des liens aux formations pertinentes à chaque point de l'ordre du jour seront ajoutés.

8. Normes et modalités

Monsieur Leblanc et Madame Boisvert nous expliquent comment les enseignants vont appliquer et évaluer les normes et modalités. Les traces s'accumulent tout au long de l'année.

9. Adoption du rapport annuel 2023-224

M. Leblanc nous présente le rapport annuel, il est riche en activités diverses, les séances du conseil d'établissement, le plan de lutte, le choix de matériel ludique, la grille-matière, les sorties culturelles et le projet éducatif.

(CÉGL.24-25.00007)

Il est proposé par Madame Sandra Gagné, appuyée par Madame Chantal Daigneault, d'adopter le rapport annuel tel que proposé.

10. Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation

M. Leblanc et Madame Comtois nous présente le plan de lutte :

Comité du code de vie pour améliorer le climat de vie à l'école. La visibilité des adultes avec des dossards. Réduction des élèves dans la cour avec deux récréations.

En 2024, il y a une augmentation du sentiment de sécurité avec le système de consignation (tous les enseignants qui côtoient l'élève sont au courant et les parents sont avisés par le portail.

Hors-piste, un programme clé en main pour la gestion de l'anxiété pour les élèves de la maternelle à la 6e année. Des animations par Madame Comtois, TES et les enseignants, 5 ateliers d'une heure aux deux semaines. Conjointement à la psychoéducatrice, Laurence, en raison d'une journée par semaine, l'implication du service de garde et de tous les spécialistes. Les personnages Léo et Charlie, qui grandissent, accompagnent les enfants tout le long de leur parcours scolaire. Après Noël, les élèves de 6e année vont faire les ateliers sur l'anxiété face à la rentrée au secondaire.

(CÉGL.24-25.00008)

Il est proposé par Madame Janel Picard, appuyée par Madame Brigitte Bisaillon, d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation tel que proposé.

11. Autres sujets

11.1 Agrandissement, utilisation du service de garde pendant la semaine de relâche

Monsieur Leblanc nous dit que l'agrandissement va bien, les échéanciers sont respectés. Le service de garde ne sera pas ouvert durant la semaine de relâche, car les travailleurs vont en profiter pour effectuer les travaux qui vont occasionner des coupures d'eau et d'électricité.

11.2 Mot des enseignants
Une belle rentrée scolaire, les enseignants ont aimé le pont d'attachement, l'accompagnement des anciens élèves vers leurs nouveaux enseignants. Certains enseignants ont trouvé cela bénéfique d'avoir la rencontre de parents avant la rentrée. Ils ont pu établir un moyen de communication et répondre aux questions des parents sur le matériel scolaire avant la première journée.

Le Comité communautaire a deux objectifs :
-Gérer les vêtements perdus : photo de la table des vêtements perdus sur le site de l'école et un mot dans l'info-parent.
-Projet friperie : recueillir des vêtements d'hiver pour ensuite les vendre à moindre coût. Détails à venir dans l'info-parents.
Pour la friperie, le conseil des élèves, des élèves de Louis-Philippe Paré ainsi que des parents bénévoles vont être impliqués lors de la rencontre des bulletins.
Distributions des coupons Stuki en lien avec les trois valeurs : respect, l'engagement et la collaboration.
Les 5e années ont eu un atelier sur le bégaiement : respect de la différence.

11.3 Mot de la direction
Opération sous-zéro a remis un don de 20-25 manteaux d'hiver à remettre à des familles dans le besoin.
Le centre Sonata a remis 300$ de matériel scolaire (sac à dos, étuis).
Lors de la journée mondiale, le personnel enseignant a reçu du café Starbucks.
Merci à Madame Line et Madame Boisvert pour le mercredi communautaire, une belle réussite. 370 billets vendus sur 370 disponibles. Merci au traiteur Mélanie Lacasse pour le don.

11.4 Mot du représentant du comité des parents
Il va avoir un ajout d'heures aux éducateurs du service de garde pour de l'aide dans les classes. Entre 10 et 15 heures par semaine par groupe. Les groupes ciblés sont les maternelles, 2 groupes de 1e année, tous les groupes de 2e année, 2 groupes de 3e année, 1 groupe de 4e année.
Soirée des bénévoles au mois d'avril.
Substitut : Madame Sandra Gagné.

12. Levée de l'assemblée
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h11.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Antoine Leblanc
Directeur

Camille Lalonde
Secrétaire